

Moudon, le 11 décembre 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 10 décembre 2024
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 70/24

Demande d'un crédit de CHF 238'000.- pour l'achat d'une balayeuse électrique au service de voirie et des espaces verts

- vu le préavis de la Municipalité No 70/24 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 238'000.- TTC pour l'achat d'une balayeuse CityCat V20e,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**


Julien Pittet


Nicole Wyler

